Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préfecture de Cossonay : nomination d'un préfet adjoint

Le Conseil d'Etat a porté son choix sur M. Jacques Bezençon qui succèdera à M. Robert Chanson comme préfet adjoint du district de Cossonay.

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau préfet adjoint du district de Cossonay en la personne de M. Jacques Bezençon, syndic de Penthaz. M. Bezençon succède ainsi à M. Robert Chanson, qui a fait valoir son droit à la retraite. La date de son entrée en fonction sera communiquée ultérieurement.

Né le 29 septembre 1946, M. Bezençon est titulaire d'un certificat fédéral de capacité de mécanicien de précision et du diplôme de l'Ecole suisse d'études du travail. De 1966 à ce jour, il a effectué une longue et fructueuse carrière dans le secteur industriel, au sein de l'entreprise Bobst.

Sa carrière politique est également longue et diversifiée. Au niveau communal, M. Bezençon a été tour à tour Conseiller communal, Conseiller municipal et Syndic. Au niveau régional, il a occupé plusieurs présidences, notamment celle de l'assemblée générale de l'Association de la région de Cossonay et celle de la Commission pour l'aménagement du territoire chargée du plan directeur régional. Enfin, au niveau cantonal, il a été député au Grand Conseil et a participé à différentes commissions, en particulier liées à EtaCom, pour le compte de l'Union des Communes vaudoises (UCV).

L'expérience professionnelle et politique de M. Bezençon, son dynamisme et son engagement au service de sa commune et de son district ont conduit le Conseil d'Etat à le choisir parmi les candidats en lice.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2003

DIRE, Nicolas Gyger, délégué départemental à la communication, tél. 076 376.28.99